Nom : Collège des Bourgmestre & Echevins

Adresse : Secrétariat de la Commission de Concertation

Commune : Département Urbanisme de la Ville de Bruxelles

E-mail : Boulevard Anspach 6 , 1000 Bruxelles

**Concerne : dossiers W14/2014 + W131/2015**

Construction d’un complexe pénitentiaire à Haren

Bruxelles, le 19 avril 2015

Mesdames, messieurs,

Par la présente, je demande à être entendu(e) par la commission de concertation de ce dossier. Merci de m'informer dans les meilleurs délais de la date et de l'heure de cette réunion. Je tiens à m'opposer fermement à ce projet. **Merci de bien vouloir annexer ces réclamations au dossier et de me fournir des réponses.** Je refuse ce projet pour les raisons suivantes :

* Construire une nouvelle prison ne résout en rien le problème de la surpopulation carcérale.
* Ce projet est trop grand, trop loin, trop cher et dévastateur.
* Les initiateurs de ce projet fuient le débat démocratique. Il faut le débat avant les permis !
* Ce projet contribuerait à donner mandat à des entreprises privées pour nfluencer la politique carcérale par le biais d'un partenariat public-privé totalement opaque.
* Cette méga prison hypothéquerait les finances de la justice car c'est un projet trop cher (budget estimé à plus de 2 milliards d'euro sur 25 ans) et trop hasardeux.
* La construction d'un établissement de 1190 détenus est dénoncée par tous, en ce y compris l’étude ‘Vivre et travailler en prison: à l’écoute des personnes concernées’ de la Fondation Roi Baudouin et l'étude 'Mesures pour lutter contre la surpopulation carcérale' de la Cour des comptes.
* Loin de la présentation humaniste qui en est faite, cette prison hyper-sécuritaire et hyper-concentrée, en permanence soumise au bruit de l'aéroport, serait maltraitante pour les détenus et le personnel pénitentiaire.
* La localisation de cette prison ne permettrait pas de garantir les droits fondamentaux des détenus.
* Cette mégaprison engendrerait immanquablement la saturation automobile de toute la zone, et une grande perte de mobilité.
* Cette construction induirait la disparition de la liaison historique entre Haren et Diegem, utilisée par les habitants depuis 1621.
* Elle induirait la disparition de cette voie de communication de mobilité douce et l'indispensable connection entre Haren et les commerces et services les plus proches, et renforcerait l'enclavement de Haren.
* Cette construction nécessiterait : l'abattage de 300 arbres,
* la destruction d'une zone à haute valeur biologique,
* la disparition de la seule zone de type parc (>5ha) disponible pour les Harenois (nord du village),
* le bétonnage irrémédiable de 18 hectares de terre arable non polluée, rarissime au nord de la région bruxelloise et d'une importance vitale pour créer la ceinture alimentaire bruxelloise, indispensable dans un futur proche.

De plus :

* Une étude d'incidence sérieuse est nécessaire. Celle présentée est une insulte aux citoyens, aux riverains et aux utilisateurs potentiels du projet.
* L'étude d'incidence soumise à l'enquête publique présente un défaut criant d'objectivité.
* Plusieurs alternatives sérieuses et réalistes ont été identifiées, elles n'ont pas eu l'attention qu'elles méritent et doivent être explorées.
* ...

Je vous invite à agir avec votre conscience pour ne pas causer l'irréparable. **Je vous demande de remettre un avis entièrement défavorable à ce projet de mégaprison à Haren.**  En vous remerciant pour le bon suivi de ce courrier, je vous présente mes meilleures salutations. Je soussigné(e) ………..